



CAPD du 19 juin 2020

Déclaration du SE-Unsa 71

Monsieur le Directeur Académique,

Mesdames, Messieurs les membres de la CAPD

Nous sommes réunis pour la dernière fois en CAPD « Hors Classe » puisque la loi dite « de modernisation de la Fonction publique » en a décidé ainsi. De moderne, cette loi n'a que le mot ; rupture de confiance entre l'administration et ses agents serait sans doute plus juste. Le SE Unsa considère que la réduction des compétences de la CAP est un vrai recul pour nos collègues et pour le paritarisme en général. De nombreux collègues s'aperçoivent ainsi depuis lundi que le mouvement intra ne relève plus de la CAPD, et que la transparence que garantissait la connaissance par les élus du personnel de l'ensemble des résultats a disparu. Nous ne remettons en cause ni l'honnêteté, ni la compétence des services ; mais la volonté du ministère de supprimer toute possibilité de regard des personnels autre que par voie de recours individuelle sème des graines de défiance et détruit un paritarisme qui permettait, nous le revendiquons, un fonctionnement plus équilibré et plus juste de la gestion de carrière des personnels. Des collègues nous ont interpellé sur des situations précises, étonnés par certaines attributions de postes où le barème ne semble pas avoir été respecté et nous ne pouvons leur répondre, laissant planer un réel sentiment d'injustice.

Venons-en maintenant au sujet qui nous réunit aujourd'hui : l'avancement à la **Hors-classe**. Enfin le taux de promotion à la hors classe des professeurs des écoles est aligné sur celui des corps du second degré. Le SE-Unsa, qui demandait cette augmentation du ratio depuis très longtemps au ministère, se félicite de cette avancée. L'Unsa, signataire du protocole PPCR avait obtenu cette garantie de montée en charge pour les professeurs des écoles, c'est dorénavant une réalité qui va offrir de réelles perspectives de carrière à tous les personnels. C'est une bonne nouvelle qui n'empêchera pas le SE-Unsa de continuer à demander des améliorations sur les conditions d'accès à la hors classe : une augmentation du taux de promotion et la possibilité d'obtenir une révision d'appréciation pour les collègues qui n'ont pas eu de troisième rendez-vous de carrière. A ce jour, certains collègues vivent toujours comme une injustice cet avis « hors-sol », émis dans l'urgence et sur dossier par un IEN qui parfois ne les connaissait pas et qui ne reflète pas la réalité de leur pratique. Et nous nous interrogeons une fois encore, au-delà des avis injustes, sur le principe même de non révision : que penseriez-vous, monsieur le Directeur Académique, d'un enseignant qui émettrait un avis sur un élève à un instant T, pour ensuite conserver cet avis gravé dans le marbre, plusieurs années, quelle que soit l'évolution de cet élève ?

Enfin, nous ne pouvons pas passer sous silence la situation actuelle dans les écoles et le découragement, voire l'amertume des personnels.

Dimanche soir, le Président est intervenu pour parler de l'école. L'annonce de reprise totale est encore une fois une décision à faire appliquer aux familles, enfants et enseignants dans la

précipitation. Effectuée le dimanche soir par le président de la république, elle n'a donné lieu à aucune circulaire officielle les jours suivants. Le protocole sanitaire, annoncé pour le mardi, a joué l'arlésienne toute la journée de mercredi, avec une version annoncée comme non finalisée ; dans le même temps, le ministre annonçait par voie de presse que, lorsque les règles de distanciation du protocole ne seraient pas possibles, on pourrait faire « un peu moins » ! Ce qu'a confirmé le protocole finalement diffusé jeudi matin dans les écoles. Mais à quoi sert un document qui indique lui-même que certaines de ses règles ne s'imposent pas et sont soumises aux contingences matérielles locales ? Comment, ensuite, parvenir à faire respecter par les enfants et les familles les exigences de ce nouveau protocole ?

Ne parlons pas du surcroît de travail occasionné par cette troisième rentrée en deux mois : qui et quand va gérer le ré-emménagement complet des salles de classe entre ce vendredi soir et lundi matin ? Qui a organisé pour le 22 juin la gestion de groupes qui ne doivent pas se croiser, alors même que tous les enfants seront rentrés, et finalisé un n-ième plan de circulation dans les bâtiments ? Qui a géré, et continuera de le faire, l'inquiétude des familles : celles qui interrogent depuis lundi sur une normalisation entendue à la télé et qu'elles appellent de leurs vœux pour aller travailler ; celles qui au contraire s'inquiètent d'un protocole allégé qu'elles jugent dangereux ; celles qui refusent le retour de leur enfant à l'école ? Les enseignants, les directeurs, sont à nouveau en première ligne !

Mais ils sont usés et désabusés... Parce que, cela devient une triste habitude, ils ont encore appris par voie de presse ce qu'ils devront mettre en œuvre dans leurs écoles. BFM TV et Europe 1 vont-ils devenir des outils professionnels imposés ? Est-on de terribles passéistes en préférant la lecture d'une circulaire ou du BO ?

Usés et désabusés parce que les injonctions contradictoires se sont à nouveau succédé cette semaine.

Usés et désabusés, enfin, parce que leur investissement professionnel massif pendant toute cette période leur semble nié : alors qu'une campagne de « prof bashing » était à l'œuvre depuis plusieurs jours dans les médias, campagne dans laquelle ce qui est reproché aux enseignants découlait directement de l'application du protocole, le ministre a laissé dire, et a semblé accréditer l'idée d'« enseignants décrocheurs ». Et lors de son allocution, alors même qu'il parlait de l'école et dans ce contexte de « prof bashing », le Président n'a pas prononcé un seul mot de remerciement en direction des enseignants, pour leur dévouement et la mise en place de l'école à distance, sans formation, sans outil de communication et à leur totale charge financière, avec utilisation de leur matériel et leurs connexions internet personnels. Ce silence a paru assourdissant aux enseignants ; il porte un nom : le mépris !

Les collègues ne veulent pas revivre cette improvisation permanente qui semble devenue la règle. C'est pourquoi le SE-Unsa demande à notre ministre l'ouverture d'une concertation sur la préparation de la rentrée à venir. La situation épidémique à la rentrée demeure inconnue, mais nous estimons qu'il faut se préparer dès maintenant à faire face à plusieurs scénarios. Cette préparation de rentrée doit donc se faire avant le début des vacances scolaires et prendre appui sur l'expérience des derniers mois, pour permettre aux personnels d'anticiper et aux collectivités de réaliser les aménagements nécessaires le cas échéant. Une préparation en catastrophe, la 2ème quinzaine d'août, sera préjudiciable pour le respect des congés des équipes et la réussite de nos élèves. Ce temps d'anticipation, en prenant enfin en compte l'expertise des personnels, est nécessaire pour préparer au mieux une rentrée particulière dans des circonstances encore inconnues.

Merci pour votre écoute.